

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le cinquième (5^e) jour du mois de mai 2014, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 00 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 14-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 14-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2014

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 avril 2014 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 14-05-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1401951 à C1402005, L1400007)	72 169,29 \$
- Salaires, frais de déplacement et rémunérations des élus	39 942,54 \$
TOTAL	112 111,83 \$

Rés # 14-05-04 PROJET DE PORT PÉTROLIER À CACOUNA

CONSIDÉRANT QUE TransCanada procédera d'ici peu à des activités géophysiques et géotechniques au large de Cacouna, dans une aire comprise dans l'habitat essentiel du béluga ;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada a obtenu l'autorisation de Pêches et Océans Canada pour effectuer lesdites activités, suite à l'émission d'un avis scientifique jugeant que les travaux présentent des risques majeurs pour les bélugas et a imposé des limites et conditions, dont celle d'arrêter les activités le 30 avril ;

CONSIDÉRANT QUE selon des experts indépendants, l'évaluation des risques contenue dans l'avis scientifique de Pêches et Océans Canada pour les activités géophysiques, les scientifiques ne pourraient que conclure que les activités de forage en mai et juin ne peuvent être autorisées ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux se dérouleraient dans l'habitat essentiel et une aire de haute résidence des bélugas du Saint-Laurent, alors que les femelles terminent leur gestation et s'apprêtent à mettre bas, puisque le secteur de Cacouna est considéré comme une pouponnière pour le béluga du Saint-Laurent, qui connaît ces dernières années un déclin inexplicable et est considéré comme étant une espèce en péril ;

CONSIDÉRANT QUE cet habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent, identifié par l'équipe de rétablissement tel que prévu par la Loi sur les espèces en péril (LEP) et que l'habitat essentiel est l'habitat minimum nécessaire pour assurer le rétablissement d'une espèce en péril ;

CONSIDÉRANT QUE les bruits élevés dans l'habitat essentiel du béluga soulèvent plusieurs préoccupations, particulièrement vives dans le contexte de la fragilité actuelle de leur population, qui a connu récemment trois (3) années de mortalités inhabituelles de nouveau-nés et dont les femelles, depuis quelques années, meurent plus souvent au moment de donner naissance, soit que :

- le bruit puissant amène le béluga à éviter l'habitat, qui ne peut alors remplir ses fonctions essentielles;
- pendant les mois de mai et juin, l'accès à la nourriture et aux habitats de qualité est primordial pour permettre aux femelles de compléter avec succès leur gestation;
- le bruit pourrait aussi affecter les poissons, sources de nourriture des bélugas ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) experts indépendants ont demandé à TransCanada et Pêches et Océans Canada d'annuler toutes les activités en cours et prévues dans la zone de Cacouna, estimant que les risques sont réels et majeurs, et que ceux-ci ne peuvent être ramenés à des niveaux acceptables dans la perspective où ces activités sont évaluées à la pièce, sans tenir compte des impacts cumulatifs sur la population des bélugas, qui sont susceptibles d'accélérer le déclin de la population des bélugas du Saint-Laurent ;

CONSIDÉRANT QU' il y a aussi danger de mettre en péril l'industrie touristique des croisières aux baleines ;

- CONSIDÉRANT QUE cette industrie amène, chaque année, plus de 400 000 touristes à choisir les régions de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent comme destination vacances, en partie parce qu'il y a la présence de mammifères marins ;
- CONSIDÉRANT QUE nous estimons que pour nos régions, cette industrie représente un impact économique beaucoup plus grand que le transbordement de pétrole lourd ;
- CONSIDÉRANT QUE l'industrie des croisières possède une image de marque qui a une notoriété internationale et que par le fait même, un événement de pollution ou un accident, mettrait en péril toute l'industrie et la notoriété du tourisme au Québec ;
- CONSIDÉRANT QUE bien que nous travaillons beaucoup pour améliorer l'économie des régions, nous pensons qu'il y a d'autres endroits plus propices au chargement de matières dangereuses que dans une zone de protection ;
- À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire part à TransCanada, Pêches et Océans Canada et la Municipalité de Cacouna de notre inquiétude face au projet de port pétrolier et d'oléoduc qui transporterait le pétrole de l'Alberta vers le Québec, et plus précisément à Cacouna.

Rés # 14-05-05 PROJET DE TRAVERSÉE D'AGGLOMÉRATION

- ATTENDU QUE la dernière rencontre que nous avons eue avec un représentant du ministère des Transports du Québec (MTQ), relativement au projet de *Traversée d'agglomération à Saint-Siméon*, remonte au 18 juin 2012;
- ATTENDU QUE lors de cette rencontre le ministère des Transports du Québec (MTQ) nous a remis un rapport sur les "volets analyse et diagnostic" du projet ci-dessus mentionné ;
- ATTENDU QUE le 26 avril 2013 nous nous sommes informés, par "courriel", auprès dudit ministère où en était rendu le dossier ;
- ATTENDU QUE le 30 avril 2013, on nous répondait qu'il était impossible de confirmer ou d'infirmer la réalisation de projets sur le territoire de la Capitale-Nationale puisqu'aucune annonce de la *programmation régionale* n'avait encore été faite ;
- ATTENDU QUE depuis le 30 avril 2013 jusqu'à d'aujourd'hui, nous n'avons reçu aucune autre confirmation écrite relative à la suite dudit projet ;
- POUR CES MOTIFS sur proposition de Monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) où en est rendu le projet de *Traversée d'agglomération à Saint-Siméon*.

- c.c. M. Robert Poëti, Ministre des Transports
 M. Jean D'Amour, Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime
 M. Sam Hamad, Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
 M. Rémy Guay, Directeur du centre de services du MTQ de La Malbaie
 M. Jean-François Saulnier, MTQ

Rés # 14-05-06 FINANCEMENT ÉTUDE D'IMPACTS ÉCONOMIQUES D'UN TRAVERSIER À L'ANNÉE ENTRE SAINT-SIMÉON ET RIVIÈRE-DU-LOUP

ATTENDU QUE nous avons procédé à un appel d'offres public relativement à l'embauche d'une firme pour procéder à la *réalisation d'une étude d'impacts économiques d'un traversier à l'année entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup* ;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, les services de la firme "Les Conseillers ADEC inc." ont été retenus pour effectuer ladite étude ;

ATTENDU QUE cette étude, qui sera prochainement déposée, sera réalisée moyennant l'investissement d'une somme de 51 541,71 \$ (taxes incluses), conditionnellement à l'obtention de son financement à 100 % ;

ATTENDU QUE plusieurs organismes ont souscrits financièrement à ladite étude ;

ATTENDU QU' il reste un manque à combler de 3 000 \$ pour le financement complet de celle-ci ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une mise de fonds de 3 000 \$ pour compléter le financement de la *réalisation d'une étude d'impacts économiques d'un traversier à l'année entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup*.

Rés # 14-05-07 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 187, MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 170 " PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES "

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro **187**, modifiant le règlement numéro 170 "*programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques*", afin que le chèque émis le soit au nom du propriétaire et de l'entrepreneur ».

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Rés # 14-05-08 LOCATION ET ENTRETIEN D'UNE TOILETTE CHIMIQUE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la location d'une (1) toilette chimique auprès de la compagnie « Sani-Charlevoix inc. », pour la halte routière de la rivière Noire, pendant la période estivale. Ladite compagnie sera aussi chargée de procéder au nettoyage de celle-ci.

Rés # 14-05-09 PRÉPARATION D'UNE ENTENTE RELATIVE À L'EAU POTABLE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, à préparer une entente intermunicipale entre notre municipalité et celle de Baie-Sainte-Catherine, relativement à la fourniture du service ci-après par notre municipalité, soit :

Le prélèvement d'eau potable pour des fins d'analyses bactériologiques et physico-chimiques, ainsi que l'entretien de leur réseau.

Celle-ci sera soumise au conseil municipal, pour approbation, lors de la prochaine séance ordinaire.

Rés # 14-05-10 RELOCALISATION CONTENEURS À ORDURES CHEMIN DU LAC PORT-AUX-QUILLES – SIGNATURE BAIL AVEC LE MRN

ATTENDU QUE nous avons reçu l'autorisation du ministère des Ressources naturelles du Québec, aux fins de conclure un bail pour déplacer nos conteneurs à déchets desservant les propriétaires du secteur du chemin du lac Port-aux-Quilles, à environ 275 mètres en amont de la dernière résidence principale ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, à signer le susdit bail de location avec le ministère des Ressources naturelles du Québec.

Les frais relatifs à ce bail sont :

• Frais d'administration d'émission du bail	323,00 \$
• Loyer annuel	279,00 \$
• Taxe fédérale	30,10 \$
• Taxe provinciale	60,05 \$
Total	692,15 \$

Rés # 14-05-11 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION DÉDIÉS AUX AIRES PUBLIQUES MUNICIPALES

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter un projet d'environ 11 000 \$, pour l'achat et la mise en place d'équipement de récupération pour les lieux publics intérieurs et extérieurs municipaux, dans le cadre du *programme d'aide financière pour l'achat d'équipements de récupération dédiés aux aires publiques municipales*. L'aide financière étant de l'ordre de 70 % des coûts admissibles, la part de la municipalité s'élèverait donc à environ 3 300 \$.

Rés # 14-05-12 RÉFECTION DES TOITURES DES IMMEUBLES : BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE / VILLAGE-RELAIS ET HALTE DES BOULEAUX

ATTENDU QUE nous avons demandé des prix relativement à la *réfection des toitures des immeubles : bureau d'accueil touristique (BAT) / Village-relais et halte des Bouleaux*, auprès des entrepreneurs locaux suivants :

- Morneau & Tremblay inc.
- J.R. Tremblay Aluminium inc.;

ATTENDU QUE nous n'avons reçu qu'une (1) seule proposition, dans le délai prescrit, soit de l'entreprise :

- J.R. Tremblay Aluminium inc.;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher l'entreprise " J.R. Tremblay Aluminium inc. " pour qu'elle procède à la *réfection des toitures des immeubles : bureau d'accueil touristique (BAT) / Village-relais et halte des Bouleaux*, selon la soumission déposée, soit au montant de 7 450,38 \$ (taxes incluses).

Si l'entrepreneur devait procéder à la pose d'un recouvrement de contreplaqué d'une épaisseur de 5/8 de pouce sur la toiture, avant d'effectuer les travaux, une somme de 2 300 \$ (plus taxes) est prévue à cette fin.

Monsieur le maire Sylvain Tremblay et/ou madame la directrice générale Sylvie Foster, sont, par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

Rés # 14-05-13 PERMIS DE RÉNOVATION DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL

ATTENDU la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 24 avril 2014;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de rénovation de sa résidence, au propriétaire du 630 chemin de Port-au-Persil (matricule 4996 06 7414). Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

Rés # 14-05-14 APPUIE À LA SDEDS POUR PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER (PDRF)

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet présenté par la Société de développement économique durable de Saint-Siméon (SDEDS) dans le cadre du *Programme de développement régional et forestier*.

Rés # 14-05-15 PLACE PUBLIQUE " MODESTO-ZADRA "

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission de Toponymie du Québec de reconnaître le toponyme "*place publique Modesto-Zadra*", en l'honneur de ce dernier, qui a œuvré, à titre de médecin, de nombreuses années au service de sa communauté et qui est décédé le 31 octobre 1980.

Il est de plus résolu de procéder à l'inauguration de la susdite place publique pendant la " Semaine de la municipalité ", laquelle se tiendra du 1^{er} au 7 juin 2014.

Note MÉGA VENTE DE GARAGE

Il est prévu de tenir la "méga vente de garage municipale 2014" le 21 juin prochain. Cette vente de garage aura lieu à la *place publique Modesto-Zadra*. Les contribuables pourront quand même tenir leur propre vente de garage, les 21 et 22 juin, à chaque adresse civique et aucun permis municipal ne sera requis.

Rés # 14-05-16 DISPOSITION DES APPAREILS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

ATTENDU QUE nous avons fait l'acquisition, en novembre 2006, de quatorze (14) appareils de conditionnement physique (résolution 06-11-18), soit :

- six (6) "tapis roulants"
- six (6) "bicyclettes"
- trois (3) "exerciceurs";

ATTENDU QUE depuis tout ce temps, la municipalité tente d'implanter un "centre de conditionnement physique" qui accueillerait les susdits équipements ;

ATTENDU QUE malgré une implication financière de plus de 60 000 \$ de la part de la municipalité pour l'embauche de services professionnels, nous n'avons pu obtenir le financement gouvernemental nécessaire pour l'aménagement ou la construction d'un tel centre de conditionnement physique;

ATTENDU QUE les équipements sont inutilisés depuis ce temps ;

ATTENDU QUE la FADOQ *Club de l'Âge d'Or l'Anneau d'Argent de Saint-Siméon*, a manifesté son intérêt à utiliser quelques appareils ;

POUR CE MOTIF sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de céder, au *Club de l'Âge d'Or l'Anneau d'Argent de Saint-Siméon*, deux (2) ou trois (3) appareils de conditionnement physique. Advenant que ledit club veuille se départir de ces équipements ultérieurement, ceux-ci devront être remis à la municipalité.

Il est de plus résolu de se départir des appareils restants lors de la *vente de garage municipale* qui sera tenue le 21 juin prochain.

Monsieur le maire Sylvain Tremblay et/ou madame la directrice générale Sylvie Foster, sont, par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

Rés # 14-05-17 EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT DANS LE CADRE DU PROGRAMME "D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2014"

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme "d'Emploi d'Été Canada 2014".

Nous procédons, en séance tenante, à un tirage au sort parmi les demandes d'emploi reçues et le résultat est le suivant :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| 1. Pamela Bélanger Poirier | 2. Lisa-Marie Lavoie |
| 3. Keven Foster-Tremblay | 4. Amélie Morneau |

L'étudiante embauchée sera Pamela Bélanger Poirier. En cas de refus ou d'incapacité de la part de la personne choisie de participer au susdit programme, le poste sera offert aux autres postulants selon l'ordre du tirage.

L'employée devra attester, par écrit, selon les exigences du programme, qu'elle a l'intention de retourner aux études en septembre 2014.

Rés # 14-05-18 AJOUT DU SERVICE DE 50 AMPÈRES SUR DEUX (2) EMPLACEMENTS DU CAMPING MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'ajout du service électrique d'une capacité de "50 ampères" sur deux (2) autres sites du camping municipal. Que des prix soient demandés à au moins trois (3) entrepreneurs de la région.

Rés # 14-05-19 FORMATION DE L'APSAM SUR LA SÉCURITÉ LORS DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Sylvain Fortin, directeur des travaux publics, à participer à la formation " *sur la sécurité lors des travaux publics et de construction* ", offerte par l'APSAM et qui aura lieu dans notre région à la mi-juin, si ledit organisme est en mesure de réunir un groupe de dix (10) participants. Il est à noter que nous avons offert à l'APSAM de tenir cette formation à Saint-Siméon.

Que les frais d'inscription, estimé à 380 \$ (plus taxes) et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Rés # 14-05-20 PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE (PEEP) 2014

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au *Programme d'économie d'eau potable 2014 (PEEP)*, une initiative de Réseau Environnement. Le coût d'adhésion et d'inscription est de 750,00 \$ (plus taxes).

Rés # 14-05-21 ADHÉSION À "CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (CAMF)"

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à l'organisme *Carrefour Action municipale et Famille (CAMF)*, au coût de 35,25 \$ (plus taxes). Ce tarif bénéficiant d'un rabais de 50 % étant donné que notre MRC est elle aussi membre de ladite association.

Rés # 14-05-22 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- | | |
|--|-----------|
| - Fondation du Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie, 2 soupers lors du tournoi de golf annuel du 13 juin 2014 | 90,00 \$ |
| - Les Mains de l'Espoir, 2 soupers lors du tournoi de golf annuel du 21 juin 2014 | 100,00 \$ |

CORRESPONDANCE :

- **URGENCE MAMMIFÈRES MARINS**
Invitation à une séance d'information le mercredi 21 mai à 19 heures, au centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay.

- **SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES DE LA CAPITALE**
Obtention d'une aide financière de 1 500 \$ à notre municipalité dans le cadre du *Programme d'assistance financière aux célébrations locales*.

- **FONDS SANTÉ ENFANTS-ADOS & FONDATION HBSP**
Sollicite la participation à l'activité "Randonnée moto Di-TED 2014". L'information a été publiée sur notre bulletin municipal.

- **OFFRE DE SERVICE**
 - o Monsieur Alain Girard (manœuvre).

- **NOTE**
Monsieur le conseiller Claude Poulin, gagnant d'une peinture lors du brunch de l'Association bénévole de Charlevoix la remet à la bibliothèque municipale, afin de respecter le code d'éthique et de déontologie des élus.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 51 et prend fin à 19 h 59.

Rés # 14-05-23 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 00.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale